



Ville de Lac-Sergent

1525, chemin du Club-Nautique  
Lac-Sergent (Québec) G0A 2J0

**PROCÈS-VERBAL** d'une séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Lac-Sergent tenue le mardi 25 mai 2021 à 11H, au lieu ordinaire des séances, à l'Hôtel de Ville, 1525, chemin du Club-Nautique à Lac-Sergent.

*Séance en téléconférence*

**Présences**

Yves Bédard, maire  
Jean Leclerc, conseiller  
Diane Pinet, conseillère  
Daniel Arteau, conseiller

**Absence**

Stéphane Martin, conseiller

Ces membres du Conseil de la Ville de Lac-Sergent, formant quorum. Assiste également à la séance, Marie Tremblay, directrice générale.

---

**OUVERTURE**

Le maire Monsieur Yves Bédard, souhaite la bienvenue et déclare l'ouverture de la séance extraordinaire.

---

**1. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Monsieur Yves Bédard, maire fait la lecture de l'ordre du jour.

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour
2. Première période de questions sur les sujets à l'ordre du jour
3. Résolution
- 3.1 OCTROI DE CONTRAT POUR LA RÉFECTION DE LA CHAUSSÉE SUR LES CHEMINS BAIE\_DE L'ÎLE, TOUR-DU-LAC NORD ET SUD DE LA VILLE DE LAC-SERGENT
5. Période de questions portant uniquement sur les sujets discutés
6. Clôture de la séance
7. Levée de la séance

**EN CONSÉQUENCE,**

**IL EST PROPOSÉ** par Daniel Arteau, conseiller

**ET RÉSOLU** à l'unanimité des membres présents, incluant le maire,

**D'ADOPTER** l'ordre du jour de la présente séance de ce conseil tel que présenté.  
**Par la résolution No 21-05-175**

---

**2. PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS SUR LES SUJETS À L'ORDRE DU JOUR**  
Aucune question

---

**3. RÉOLUTION**

**OCTROI DE CONTRAT POUR LA RÉFECTION DE LA CHAUSSÉE SUR LES CHEMINS  
BAIE\_DE L'ÎLE, TOUR-DU-LAC NORD ET SUD DE LA VILLE DE LAC-SERGENT**

**CONSIDÉRANT** que la Ville de Lac-Sergent a sollicité des soumissions via le *Système électronique d'appel d'offres* (SEAO) pour un contrat de Réfection de la chaussée des chemins Baie-de-l'île, du Tour-du-Lac Nord et du Tour-du-Lac Sud pour lequel l'affichage a été fait le 7 avril 2021 ;

**CONSIDÉRANT** que la VDLS a reçu 6 soumissions, sous enveloppe scellée, avant l'échéance du 17 mai 2021, 11 h, au bureau municipal sis au 1525, chemin du Club-Nautique, Lac-Sergent (Qc) GOA 2J0.

**CONSIDÉRANT** la vérification des offres reçues, elles sont déclarées conformes au devis, notamment l'offre du plus bas soumissionnaire ;

**EN CONSÉQUENCE il est**

**PROPOSÉ** par Jean Leclerc, conseiller

**ET RÉSOLU** à l'unanimité à l'unanimité des membres présents

**Par la résolution 21-05-174**

**D'ACCEPTER** l'offre de l'entreprise PAX Excavation de Saint-Raymond dont le total s'élève à 235 816 \$ plus les taxes applicables :

- Chemin Baie de l'île : estimation des travaux selon le devis à 68 496 \$
- Tour-du-lac Sud : estimation des travaux selon le devis à 48 380 \$
- Tour-du-lac Nord : estimation des travaux selon le devis à 118 940 \$

**ET QUE** cette dépense soit imputée aux postes budgétaires correspondant, soit ceux des travaux infrastructures routières et le fond de sablière et carrières.

---

**4. PÉRIODE DE QUESTIONS PORTANT UNIQUEMENT SUR LES SUJETS DISCUTÉS**  
Aucune question

---

## **5. CLÔTURE DE LA SÉANCE**

L'ordre du jour étant épuisé, monsieur le maire, remercie les membres du Conseil et les personnes présentes et déclare la fin de la séance.

---

## **6. LEVÉE DE LA SÉANCE**

**IL EST PROPOSÉ** par madame Diane Pinet, conseillère  
**ET RÉSOLU** à l'unanimité des membres présents, incluant le maire  
**Par la résolution No 21-05-176**

**QUE** la séance soit levée à 11 h 08.

---

---

**YVES BÉDARD**  
**MAIRE**

---

**Marie Tremblay**  
**Directrice générale et greffière par intérim**